

COMMUNE DE WEMMEL

Collège des Bourgmestre et Echevins

Jeudi 3 décembre 2020

Liste des décisions

SECRETARIAT

1. **Procès-verbal du Collège des Bourgmestre et Echevins du 26/11/2020.** Le procès-verbal a été approuvé.
2. **Projet d'agenda du Conseil communal du 17/12/2020.** L'agenda du Conseil communal du 17/12/2020 a été établi.
3. **Accord de collaboration répartition des coûts, mise en place et organisation et fonctionnement du centre de triage et de prélèvement de Vilvoorde.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de porter ce point à l'ordre du jour du prochain Conseil communal.
4. **Soutien renforcé accordé aux autorités locales de la part des autorités flamandes (Vlaams Randbeleid).** L'agence de l'administration intérieure souhaite présenter le renouvellement de ses services aux autorités locales.
5. **Communes de la périphérie du Nord contre l'Etat Belge concernant les nuisances sonores liées à l'aéroport de Bruxelles national.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance du contenu de l'email envoyé par le bureau d'avocats Van Steenbrugge concernant les communes de la périphérie du Nord et l'Etat belge.

SERVICE DU PERSONNEL

6. **Service du personnel.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord pour la reprise d'un membre du personnel à temps partiel 4/5 suite à un congé de maladie.

SECURITE INTEGRALE

7. **Octroi d'une prime de prévention contre les vols.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins octroie une prime de prévention contre les vols.
8. **Ordonnance de police particulière concernant l'arrêt et le stationnement et pour les infractions concernant les panneaux de signalisations C3 et F103, relevés par un dispositif automatique : ajustement des amendes.** Ce point a été reporté.
9. **Accord Haviland SAC 1 - zone bleue.** Ce point a été reporté.
10. **Accord Haviland SAC 1-2-3.** Ce point a été reporté.
11. **Accord Haviland SAC 4.** Ce point a été reporté.
12. **Ordonnance de police concernant le stationnement en zone bleue.** Ce point a été reporté.

URBANISME

13. **Division d'un bien - rue Van Campenhout.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins n'est pas d'accord avec cette division de bien.
14. **Droit de préemption : 128555.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins n'exerce pas le droit de préemption.
15. **Droit de préemption : 128680.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins n'exerce pas le droit de préemption.
16. **Droit de préemption : 128738.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins n'exerce pas le droit de préemption.
17. **Procédure d'appel pour un projet d'environnement pour le lotissement d'un terrain avec la construction d'une route - invitation à l'audition.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend part à l'audition virtuelle.
18. **Demande d'un permis d'environnement pour l'aménagement de la zone de recul - Autorisation conditionnelle.** Le permis a été délivré sous conditions.
19. **Demande d'un permis d'environnement pour l'isolation de l'habitation - Autorisation conditionnelle.** Le permis est octroyé sous conditions.
20. **Demande d'un permis d'environnement pour la transformation d'une maison unifamiliale - Autorisation conditionnelle.** Le permis est octroyé sous conditions.
21. **Demande d'un permis d'environnement pour la construction d'une véranda - Autorisation conditionnelle.** Le permis est octroyé sous conditions.
22. **Demande d'un permis d'environnement pour la rénovation des façades et du toit - Autorisation conditionnelle.** Le permis est octroyé sous conditions.
23. **Demande d'un permis d'environnement pour la transformation d'une habitation - Autorisation conditionnelle.** Le permis est octroyé sous conditions.
24. **Demande d'un permis d'environnement pour le placement d'une enseigne lumineuse - Autorisation conditionnelle.** Le permis est octroyé sous conditions.

ENSEIGNEMENT ACCOMPAGNE

25. **Système d'inscription en ligne pour les écoles.** Pour permettre les inscriptions des élèves pour les écoles fondamentales de Wemmel (Ecole néerlandophone - Mater Dei - St.Jozef) pour l'année scolaire 2021-2022, il est à nouveau fait appel à un système d'inscription digitalisé.

CULTURE

26. **Convention opérations touristiques.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de porter ce point à l'agenda du prochain Conseil communal.

SPORT

27. **Reconnaissance et subvention des associations sportives.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance des avis du Conseil du Sport.
28. **Panneau d'informations du KVK Wemmel sponsoring supplémentaire.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins donne l'autorisation au KVK Wemmel d'accrocher un panneau supplémentaire au panneau d'informations sur le parking à hauteur de la chaussée de Bruxelles 111.

FINANCES

29. **Taux d'assainissement communal 2021.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de porter ce point à l'agenda du prochain Conseil communal.
30. **Opposition sur la taxe des établissements économiques - année d'imposition 2019 - art. 492.** La réclamation est déclarée recevable et fondée.
31. **Opposition sur la taxe pour le stationnement en zone bleue 190/2000/90169.** La réclamation est déclarée recevable et non fondée.
32. **Enrôlement de la taxe sur le colportage - 3ième trimestre 2020.** Le rôle pour la taxe sur le colportage - 3ième trimestre 2020 est établi et déclarer exécutable.
33. **Enrôlement de la taxe sur les panneaux signalétiques vers les entreprises et les institutions - année d'imposition 2020.** Le rôle pour la taxe sur les panneaux signalétiques vers les entreprises et les institutions - année d'imposition 2020 est établi et déclaré exécutable.
34. **Opposition sur la taxe pour les résidences secondaires - année d'imposition 2019 - article enrôlé 38.** La réclamation pour la taxe sur les résidences secondaires - art. 38 est déclarée recevable et fondée pour ce cas de force majeure.
35. **Mandats : approbation.** Les mandats sont approuvés.
36. **Bons de commandes: approbation.** Les bons de commandes sont approuvés.

MOBILITE

37. **Ordonnance de police course cycliste Bruxelles - Opwijk.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins accorde l'autorisation pour la course cycliste Bruxelles- Opwijk le dimanche 28/02/2021.
38. **Ordonnance de police: travaux d'asphaltage Windberg.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins n'est pas d'accord pour la demande de travaux d'asphaltage chaussée de Bruxelles/Windberg (N290) et ce pour diverses raisons. La commune de Wemmel approuvera l'ordonnance de police si la demande de travaux est faite dans les temps requis et qu'elle fasse partie d'un schéma d'actions global avec un plan disponible et détaillé des déviations (comprenant les transports publics - avec l'accord de De Lijn).

MILIEU

39. **Implantation d'une nature verdoyante entrée de l'école néerlandophone.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve favorablement la proposition soumise par Pro Natura.

40. **Adaptation de l'ordonnance de police concernant la collecte des déchets ménagers.** Suite à l'introduction des nouveaux sacs d'Intradura et par conséquent des sacs PMC, certains articles sont modifiés.

ECOLE NEERLANDOPHONE

41. **Pension.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance de la mise à la pension d'un professeur de gymnastique au 01/12/2020.

PATRIMOINE

42. **Projet d'égouts avenue de Limburg Stirum - Farys.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord avec le transfert de la gestion du projet du dossier, B217181 - Reprise de la surface pavée de l'avenue de Limburg Stirum et de la chaussée de Bruxelles gérée par Aquafin, par le gestionnaire communal d'assainissement FARYS / TMVW et reprise du contrat d'étude actuel - conclu par Aquafin - avec le bureau d'études Talboom, par FARYS.
43. **Avenue M. Roelants - subsidies VMM - pompe pour eaux usées.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance de la décision du 15 novembre 2020 du ministre flamand de l'environnement, Zuhail Demir approuvant la deuxième phase du programme 2020 concernant la construction et l'amélioration des égouts communaux et des stations d'épurations notamment le projet d'égouts avenue M. Roelants (ref. 101041).
44. **Parc de la maison communale - réaménagement de l'emplacement de l'ancien bac à sable.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord pour le réaménagement de l'ancien bac à sable du parc de la maison communale.

JEUNESSE

45. **Etudier au Zijp.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord la mise à disposition du Zijp en tant qu'espace d'études pour les étudiants à partir du 18/11/2020 au t 29/01/2021 inclus sous réserve que les mesures de distanciation soient garanties.
46. **Accord pour la reprise d'éléments de jeux.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de porter ce point à l'agenda du prochain Conseil communal.

SECRETARIAT

47. **Varia.** Points divers discutés en séance.